

«Ce sont des projets auxquels on croit»

TAVANNES Hier matin, des membres du réseau fOrum culture ont présenté les contours de trois nouvelles coproductions.

TEXTE ET PHOTO SALOMÉ DI NUCCIO

Leurs titres et signatures artistiques: «C'est ça aussi» des danseurs de La Rue Serendip, «Idols» de la metteuse en scène biennoise Clémence Mermet, ainsi que «Le ciel au-dessus» de la compagnie théâtrale de Saint-Imier Utopik Family. Ces trois nouveaux spectacles, prêts à tourner ou presque, sont les derniers nés du parc de coproductions du fOrum culture, structure fédératrice des acteurs culturels du Jura bernois, du canton du Jura et de la ville de Bienne. «Ce sont des projets auxquels on croit et tient à donner une visibilité», justifie le programmeur Patrick Domon, membre de la Commission création/diffusion du réseau.

Pour l'année 2022, le fOrum culture a injecté près de 120 000 francs en faveur des aides à la création et à la diffusion. «C'est un petit peu moins que ces dernières années, mais c'est dans le but de donner moins et de faire mieux», éclaire l'administrateur Lionel Gafner. Selon le choix de la commission précitée, les trois bénéficiaires reflètent un solide lot de facettes des arts vivants de la région.

Inspiration animale

Sous la forme d'une performance polymorphe à sept artistes, «C'est ça aussi» réunit danseurs, circassiens et musiciens sur le thème de l'intelligence collective. À écouter Prunelle Bry et le Noirmontain Tristan Bénon, chorégraphes et cofondateurs de La Rue Serendip, l'idée conceptuelle s'inspire des essaims d'abeilles, des bancs de poissons ou des nuées d'hirondel-



Fabrice Bessire, Prunelle Bry, Tristan Bénon et Florine Némitz, quatre représentants des trois projets bénéficiaires.

les. «On est partis sur un côté très pragmatique et davantage sociétal, de manière à construire quelque chose en apprenant chacun des autres», intervient l'artiste franc-montagnard. «À l'aide de nos différentes compétences et sur un pied d'égalité, on a cherché à créer un nouveau langage commun entre nous», corrobore sa compagne. Spectacle-concert né de l'esprit de Clémence Mermet, «Idols»

met en scène le fantasme de la célébrité. Celui de deux quidams sans bagage artistique, rêvant pourtant d'être adulés des foules et applaudis. Et alors qu'ils engagent des professionnels pour monter le show de leur vie, rien ne se passera évidemment comme prévu... Comme le dévoile la directrice artistique, des textes de Falk Richter plongent le public au cœur des personnages. «Quand la lumière bascule et la musi-

que ralentit, il a tout à coup accès à ses pensées, ses rêves, ses peurs et ses doutes.»

Masques et poésie

En voie de créer «Le ciel au-dessus», Utopik Family réédite l'expérience du théâtre de masques, devenu son cheval de bataille. Dans un univers poétique et intemporel, Fabrice Bessire et Florine Némitz campent Lou et Maé, un petit garçon et une fillette voisins de

PROCHAINS RENDEZ-VOUS DANS LA RÉGION

→ «C'est ça aussi» Le 28 septembre au Café du Soleil, à Saignelégier, puis les 3 et 4 septembre à Nebia hors murs, à Bienne.

→ «Idols» Les 8, 9, 10, 14, 15 et 16 septembre au Théâtre du Pommier, à Neuchâtel, puis les 6 et 7 décembre à Nebia, à Bienne.

→ «Le ciel au-dessus» Les 28 et 29 janvier au CCL, à Saint-Imier.

palier, tous deux issus de familles «cabossées par la vie». Fasciné par le vol des oiseaux, Lou entraîne Maé sur le toit pour y créer un monde à eux seuls. «On a voulu donner la parole aux enfants qui vivent des situations difficiles, mais qui grâce au rêve et à la créativité, donnent un sens à leur vie jusqu'à atteindre la résilience», explique Florine Némitz. En dehors de la coproduction, le fOrum culture a aussi soutenu deux autres œuvres pour leur diffusion sur scène. En l'occurrence «R'DJÂSE!» du Jurasien Jacques Bouduban, ainsi que «Le Soldat et la Ballerine» du directeur du Théâtre du Jura Robert Sandoz. Au gré d'un concert pétulant, le premier est une refonte audacieuse des chansons du patrimoine patoisant, impliquant une vingtaine de choristes et musiciens de l'Arc jurassien. Le second, dans un registre d'adaptation théâtrale d'un conte d'Andersen, illustre les amours hardies entre un soldat de plomb et une danseuse en papier.

SÉCHERESSE

Des feux oui, mais avec la plus grande prudence

Il est désormais à nouveau autorisé de faire des feux en plein air, en particulier dans les jardins, dans le Jura bernois et dans l'arrondissement de Bienne. En revanche, l'interdiction de faire du feu en forêt et en lisière, y compris dans les pâturages boisés, reste en vigueur dans tout le canton de Berne. En dehors des zones d'interdiction, allumer des feux n'est autorisé que dans des foyers fixes et avec la plus grande prudence et seulement en l'absence de vent, ont rappelé mercredi les préfets du Jura bernois et de Bienne. L'interdiction généralisée de faire des feux en plein air était entrée en vigueur le 11 août. C-MPR

EN BREF

SAINT-IMIER

Le permis pour l'hôtel est entré en force

Cette fois, plus rien ne s'oppose à la construction de l'Hôtâ, établissement d'une cinquantaine de chambres amené à accueillir les touristes dans le Jura bernois. Alors que le délai d'opposition à l'attribution du permis est échu, ce dernier est entré en force. «Les contrats sont prêts et signés pour le début du chantier», indique Gilles Marchand, l'architecte qui a travaillé sur le projet avec le bureau biennois holaa. Les travaux sont prévus pour s'étendre de fin septembre à la fin de l'année 2023. DSH

Des économies pour ceux qui font garder leurs enfants

IMPÔTS La Commission des finances du Grand Conseil est favorable à la révision 2024 de la loi sur les impôts.

En plus de transposer diverses dispositions de la loi fédérale dans la législation cantonale, la révision 2024 de la loi sur les impôts 2024 prévoit différentes incitations fiscales pour les installations photovoltaïques et les panneaux solaires thermiques.

Le Conseil exécutif a renoncé à des allègements fiscaux ciblés et à abaisser l'ensemble des barèmes d'imposition. Il a toutefois laissé entendre que de nouvelles mesures seront mi-

ses en place pour réduire la fiscalité via une baisse des quotités d'impôt cantonales dès lors que la situation budgétaire le permettra.

Un meilleur équilibre

La Commission des finances soutient en outre l'orientation proposée par le Conseil exécutif pour la révision 2024 de la loi sur les impôts. L'entrée en matière sur le projet n'a fait l'objet d'aucune contestation.

La Commission des finances propose au Grand Conseil de relever à 16 000 francs le plafond de déduction des frais de garde, qui est actuellement de 12 000 francs. Ce relèvement avait déjà été proposé lors la dernière révision 2021 de la loi sur les impôts, mais il avait été rejeté par le Grand Conseil.

La majorité de la Commission des finances estime que l'un des avantages de cette potentielle déduction de frais de



Ce relèvement avait déjà été proposé en 2021, mais refusé. PIXABAY

garde est qu'elle favoriserait l'équilibre entre l'activité professionnelle et la vie privée, en

plus de rendre le canton de Berne plus attractif sur le plan économique. Une minorité

qualifiée de la commission s'est cependant opposée à cette proposition. C-DLG